

N°2023-01/11B

---

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION - APPEL A PROJETS NOWATT – RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX.**

---

L'an deux mille vingt-trois, le 18 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10		<b>Pour :</b>	9
<b>En exercice :</b>	10	<b>Vote :</b>	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	8		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absent excusé donnant procuration :** Robert OLIVE donne procuration à Jean-André MAGDALOU

**Absent excusé :** Louis SALA.

**Secrétaire de séance :** Jean ROMEO

**Date de convocation :** 11 janvier 2023

---

Le Président expose à l'assemblée,

Conformément à ses compétences et dans le cadre de l'appel à projets NoWatt porté par la Région Occitanie, la Communauté de Communes Sud Roussillon a décidé d'engager des travaux de rénovation énergétique de ses bâtiments intercommunaux situés sur la commune de Saint-Cyprien : piscine Espace Aquasud, centre technique José Arriéta, bâtiments du service Ordures Ménagères et Station d'épuration / futur centre de biodéchets.

Le dispositif NoWatt a pour objectif de développer des projets innovants de construction et de rénovation à empreinte énergétique la plus faible possible.

Il se concentre sur l'empreinte énergétique et l'énergie économisée du bâtiment NoWatt, par rapport à l'énergie consommée par un bâtiment réglementaire.

Il tient compte également de l'accroissement des savoirs faire régionaux, des démarches participatives ou régionales (habitat participatif, Bâtiment Durable Occitanie), de la gestion du chantier (déchets, insertion à l'emploi), etc...

Les projets retenus constituent donc à l'échelle régionale et nationale, des références d'opérations de construction et de rénovation.

Sur l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes Sud Roussillon, les travaux envisagés concernent :

- L'isolation thermique de l'enveloppe avec reprise des revêtements de façades,
- Le remplacement des menuiseries extérieures,
- La reprise des équipements de CVC.

**1) Centre Technique José Arriéta**

d. Création de mur végétal supplémentaire.

Montant estimatif du projet : 422 500 € HT

Montant estimatif des études : 15 000,00 €

**2) Piscine Espace Aquasud**

Montant estimatif du projet : 1 053 000,00 € HT

Montant estimatif des études : 20 000,00 €

**3) Bâtiment des ordures ménagères**

Montant estimatif du projet : 174 500,00 € HT

Montant estimatif des études : 10 000,00 €

**4) Station d'Épuration**

Les travaux concernent les travaux de dépollution ou d'aménagement visant au recyclage d'une friche :

- a. L'isolation thermique de l'enveloppe avec reprise des revêtements de façades,
- b. Le remplacement des menuiseries extérieures,
- c. La reprise des équipements de CVC.

Montant estimatif du projet : 525 000,00 € HT

Montant estimatif des études : 15 000,00 €

L'enveloppe globale pour ces travaux de rénovation énergétique est estimée à 2 235 000,00 € (hors travaux de VRD, gros-œuvre ou second œuvre).

L'ensemble de ces dépenses pourrait être subventionné par la Région, le CEREMA et l'ADEME à hauteur d'environ 40% du montant des travaux « environnement ».

**LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

☞ **DECIDE** de solliciter la Région, le CEREMA et l'ADEME pour l'obtention d'une aide financière.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

